

La Société artistique à Rovéréaz

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 31

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178888>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La Société artistique à Rovéréaz.

Il y avait, dimanche dernier, dans la belle campagne de Rovéréaz, une charmante fête, qui réunissait plus de deux cents personnes; cette fête était donnée par la *Société artistique* de Lausanne, société qui, jusqu'ici, s'était bornée à ses quatre soirées d'hiver. Son comité a compris qu'elle ne devait pas seulement avoir pour but des représentations dramatiques, mais qu'elle pouvait devenir un heureux moyen de rapprochement, dans une ville où certaines tendances trop enracinées laissent encore tant de personnes isolées, tant de familles qui manquent de vie de société, et de ces bons rapports qu'engendrent les saines et utiles récréations.

Oui, la Société artistique doit devenir une école où l'intelligence, le goût des beaux-arts, les essais littéraires et dramatiques, de quelque classe de la société qu'ils émanent, puissent trouver essor, pourvu que les convenances et le bon goût y aient toujours leur large place.

Où entend-on ordinairement la bonne musique? Dans quelques sociétés fermées, dans des concerts inaccessibles aux petites bourses.

Où joue-t-on la comédie entre amis, entre amateurs? où répète-t-on familièrement les œuvres dramatiques du répertoire français? Dans quelques salons.

Et pourquoi ces agréments ne laisseraient-ils pas à tous la porte grande ouverte?... Ce n'est qu'en commun et lorsqu'on est nombreux qu'on en jouit réellement.

Provoquer, développer le goût des récréations instructives, des amusements honnêtes parmi notre jeunesse et les faire partager à la famille, voilà le but vers lequel doivent tendre les efforts de la Société artistique.

Animé de ce désir, encouragé par de nombreuses marques d'intérêt, et, désirant s'assurer un concours plus actif encore à la reprise des soirées, le Comité adressa dernièrement à tous les membres de la Société la circulaire suivante :

Mesdames et Messieurs,

Votre comité à l'avantage de vous faire connaître qu'il a organisé, pour le dimanche 24 juin courant, et pour l'agrément des membres de la Société, une promenade à Rovéréaz à laquelle chacun de vous est invité à prendre part.

Outre la promenade, il y aura, dans le bois, concert donné par la Chapelle de Beau-Rivage et un pique-nique, pour lequel chacun aura soin de pourvoir à son nécessaire.

Le fermier de Rovéréaz sera en mesure de fournir du café et du thé aux personnes qui le désireront.

Le rendez-vous pour le départ est fixé à 1 heure, près de la Douane, où un voiturier, aidé de commissionnaires, recevra les caissons et corbeilles, *pourvus d'adresses*, que les sociétaires voudront faire transporter à Rovéréaz.

Les membres de la Société auxquels il pourrait être agréable de faire quelque invitation obtiendront des cartes à cet effet en s'adressant à l'un des membres du comité.

Dans l'espoir que vous répondrez en grand nombre à cette invitation et que cette fête simple et champêtre, qui fournira aux membres de la Société l'occasion d'apprendre à se connaître, ne pourra être que favorable à la bonne marche de notre Société, le comité vous présente, Mesdames et Messieurs, etc., etc.

A deux heures, le char partant de la douane avec les vivres et liquides, portait une vraie pyramide de paniers, de caisses, de coffrets qui laissaient entendre, au moindre cahotement, le cliquetis le plus doux, le plus rassurant contre la chaleur suffocante qu'il faisait ce jour là.

La musique de St-Gall, à laquelle nous devons de sincères remerciements pour le bon vouloir, l'aimable complaisance dont elle a fait preuve pour égayer la fête et faciliter ceux qui étaient chargés de son organisation, se fit entendre dans une fraîche allée de la forêt, dès l'arrivée des nombreux groupes qui venaient prendre place au pied des sapins, sur un lit de feuilles sèches, et qui, disséminés sur un assez grand espace, faisaient le plus charmant effet.

Des tonneaux de bière, placés à quelque distance les uns des autres, offraient leurs robinets à tous ceux qui désiraient se rafraîchir. Puis on parcourait les groupes comme le soldat qui, après la manœuvre, s'en va causer d'une tente à l'autre; ici une bonne poignée de main, là quelques paroles amicales, plus loin de francs rires, partout le contentement. ? ?

Plus tard, lorsque le soleil eût modéré ses feux et tourné la forêt, la Chapelle de Beau-Rivage alla se placer à la lisière de celle-ci, au-dessus d'un grand pré, récemment fauché, s'inclinant par une pente douce vers la route, où de nombreux promeneurs s'arrêtaient pour assister un moment à nos réjouissances.

Tout le monde suivit la musique avec empressement. Le déménagement fut d'un coup d'œil ravissant : chacun de saisir à la hâte son coffret, son panier ou ses bouteilles pour aller prendre possession de la plus jolie partie du pré et s'asseoir sur le gazon au milieu des rires, des bons mots et des petits enfants qui sautilaient à qui mieux mieux.

Bientôt un coup de trompette annonça le moment du pique-nique; un mouvement général se fit dans ce camp de la paix; les couvercles des caissons craquè-

rent, les paniers s'ouvrirent et de toutes parts on entendit les bouchons s'échapper bruyamment de leur étroit corset. Au bout de quelques minutes le pré fut parsemé de nappes blanches où s'étalèrent en abondance les poulets rôtis, les saucissons, les pâtés et les petits gâteaux qui furent attaqués avec le plus joyeux appétit, aiguisé par la course, le grand air et les parfums de juin. Tel groupe croyait posséder le meilleur vin, tel autre le saucisson le plus appétissant, tel autre encore la plus belle cuisse de poulet; et ces rivalités gastronomiques établissaient un échange réciproque et familier de morceaux friands, assaisonnés par le babil le plus varié, le plus gai, le plus entraînant qu'il soit possible d'imaginer.

Après le pique-nique, la danse.

Quoi de plus charmant que ce quadrille mettant en mouvement plus de cent cinquante danseurs et danseuses, et les déployant en chaîne dès le haut du pré jusqu'à la route, comme deux gracieuses guirlandes émaillées des couleurs de tant de toilettes diverses?

Ce bal simple et champêtre était délicieux; le pied du danseur rencontrait bien par ci par là quelques aspérités de terrain, mais quel charme n'éprouve-t-on pas à danser en plein air, sous un beau ciel de juin; — comme cela vaut mieux qu'un parquet ciré!

Quelques chansons dont le refrain se chantait en chœur, des discours de circonstance, alternèrent avec les danses jusqu'au moment où la lune nous salua de ses rayons. Des flammes de Bengale annonçant la fin de cette jolie fête rougirent le feuillage et éclairèrent des visages souriants et témoignant tous de la satisfaction générale.

Le président de la Société, dont celle-ci a pu apprécier le zèle et le dévouement, nous invita à rentrer en ville après nous avoir proposé une nouvelle fête pour le mois de septembre. Il reçut pour réponse des remerciements unanimes.

L. M.

Bulletin scientifique.

Une question qui n'est pas de nature à troubler la paix du monde, mais qui a eu plusieurs fois le privilège de semer la discorde dans le camp des savants, est celle qui concerne l'accélération du mouvement de la lune. En 1860, entre autres, MM. Le Verrier et Delaunay en arrivèrent à se dire quelques sottises en pleine Académie des sciences de Paris, parce que la lune décrit, en un siècle, douze secondes d'arc de plus que celui attribué par la théorie fondée sur l'immortelle découverte de Newton, la gravitation universelle. Bien des suppositions ont été émises pour expliquer cette anomalie, qui, remarquons-le bien, n'est pas aussi importante qu'elle en a l'air; il s'agit d'une rapidité un peu plus grande dans le mouvement de la lune que celle qui est indiquée par le calcul et qui ferait faire à notre satellite un tour de plus autour de la terre en 108,000 siècles. M. Delaunay a ramené récemment la question devant l'Académie des sciences et a cherché à expliquer une partie au moins de l'accélération observée par le mouvement des eaux de la mer; la marée, qui est produite, comme on le sait, par les attractions combinées qu'exercent sur les eaux le soleil et la lune, viendrait, en se heurtant contre les continents, ralentir en une faible mesure le mouvement de rotation de la terre et augmenterait par suite la durée du jour, de l'année et du siècle. La lune aurait ainsi le temps de parcourir un chemin plus long que celui que nous lui attribuons pendant cette période, et c'est cela qui nous donnerait l'apparence d'un mouvement plus rapide.

A la dernière séance annuelle de la Société vaudoise des scienc

ces naturelles, M. Ch. Dufour, de Morges, a avancé une autre explication, qu'il a communiquée aussi à l'Académie des sciences. On sait que chaque nuit le ciel est sillonné par un nombre plus ou moins grand d'étoiles filantes; ces météores, qui sont quelquefois suivis de la chute d'une ou de plusieurs pierres, proviennent de nombreux amas de matières qui voyagent dans les espaces célestes et qui s'enflamment au contact de notre atmosphère; le plus souvent la combustion est presque complète et l'aérolithe se transforme entièrement en gaz ou se dissémine en poussière fine à la surface de la terre; d'autres fois, une masse solide plus ou moins grande parvient jusqu'à la terre et devient un de ces nombreux échantillons de *pierres tombées du ciel*. Toujours, l'absorption par la terre de ces fragments de matière a pour effet d'augmenter la masse de la terre, d'augmenter par conséquent l'attraction qu'elle exerce sur la lune, et, par suite, d'accélérer le mouvement de cette dernière. Il semble impossible, à première vue, qu'il y ait là une cause suffisamment efficace pour produire un pareil effet; mais que l'on réfléchisse, d'une part, à la petitesse de l'accélération qu'il s'agit d'expliquer, et que l'on remarque, d'un autre côté, que le nombre des étoiles filantes et des aérolithes est beaucoup plus grand qu'on ne le croit communément, et l'on verra que l'opinion émise par M. Dufour est parfaitement soutenable. M. W. de Fonvielle, dans le journal *Le Cosmos* (livraison du 26 avril 1866), s'efforce de démontrer qu'il n'y a rien d'exagéré à admettre, comme le supposent les calculs de M. Ch. Dufour, que la terre se recouvre annuellement d'une couche de poussières célestes ayant une épaisseur moyenne de un cinquième de millimètre. Il suffirait que ces poussières, précipitées à la surface du sol par les eaux pluviales, représentassent 1/5000 du poids de l'eau, dose si faible que les analyses chimiques auraient de la peine à la mettre en évidence. Or, les calculs d'un astronome américain, M. Neuton, prouvent qu'il y a chaque jour dix millions d'étoiles filantes qui sillonnent notre atmosphère, soit trois mille six cent cinquante millions par an. Est-il donc impossible que ce nombre prodigieux de météores puisse fournir la masse si faible qui serait nécessaire pour faire marcher plus vite l'astre des nuits? Nous ne le croyons pas, et dans tous les cas, nous trouvons au moins fort ingénieuse la conception de M. Dufour, de faire jouer un rôle astronomique à ces poussières qui nous viennent de l'espace et engraisent chaque jour notre planète.

S. C.

Les vieilles filles.

Hâtons-nous de dire que, pour notre compte particulier, nous n'avons jamais compris l'espèce de ridicule dont quelques esprits mal faits entachent le titre de vieille fille, lorsque, au contraire, ils devraient considérer que les demoiselles célibataires sont dignes du respect que mérite la *femme forte* qui a voulu marcher seule dans la vie, prouvant par là qu'elle s'est sentie capable de supporter la solitude en se suffisant à elle-même, et qu'elle a jugé inutile de s'adjoindre un tuteur. Est-ce donc le comble de l'honneur que de posséder un mari, pour qu'on ait l'air de juger malheureuses et même ridicules les demoiselles qui n'en ont point accepté? Si tous les ménages offraient un spectacle digne d'envie, qu'on y vit régner un bonheur parfait, oh! alors, l'abandon dans lequel vit la femme célibataire pourrait avec justice paraître singulier; mais comme, hélas! il y a un si grand nombre d'unions regrettables, elle doit éprouver une satisfaction intime d'avoir su choisir la bonne part; ne la plaignons et ne la ridiculisons point.

Ne serait-ce pas un peu la faute d'une partie des héroïnes dont nous nous occupons, si le titre de *vieille fille* n'est pas exempt d'un certain quelque chose qui excite la compassion, sinon la moquerie?... On peut